

Retour au menu [Occupation des locaux et remises de cours](#)

## Occupation des locaux et remises de cours : gestion des remises de cours

Ce module gère les remises et les reprises de cours.

Un contrôle sur les temps remis/repris est effectué.

Il y a libération du local remis et création d'une exception pour le local repris, aux jours et heures indiqués.

Le menu proposé dispose d'un contexte : seuls les professeurs actifs dans l'année active, et titulaires d'au moins une classe sont présents dans ce menu :

**Occupation des locaux > Gestion des remises de cours**

Ce module gère les remises et reprises de cours.  
 Un contrôle sur le temps remis/repris est effectué.  
 Il y a libération du local remis, et création d'une exception pour le local repris, aux heures indiquées.

Veuillez sélectionner un professeur 

Une fois votre choix effectué, Lesahr<sup>Web</sup> vous rappelle son horaire et vous propose de choisir celui que vous désirez remettre :

**Occupation des locaux > Gestion des remises de cours**

Ce module gère les remises et reprises de cours.  
 Un contrôle sur le temps remis/repris est effectué.  
 Il y a libération du local remis, et création d'une exception pour le local repris, aux heures indiquées.

AVSDAV vobEa 

Veuillez sélectionner le cours à remettre :

| Cours                 | Degré | Horaire                   | Section - Local  | Périodes | Action                |
|-----------------------|-------|---------------------------|------------------|----------|-----------------------|
| Ensemble instrumental | -     | lundi de 20h00 à 20h50    | Section 1 - C12  | 1        | <input type="radio"/> |
| Guitare               | -     | lundi de 16h30 à 20h00    | Section 1 - D112 | 4        | <input type="radio"/> |
|                       |       | mardi de 16h30 à 20h50    | Section 1 - D112 | 5        | <input type="radio"/> |
|                       |       | mercredi de 13h40 à 19h10 | Section 1 - D112 | 6        | <input type="radio"/> |
|                       |       | jeudi de 16h30 à 20h50    | Section 1 - D112 | 4        | <input type="radio"/> |
|                       |       | vendredi de 16h30 à 20h00 | Section 1 - D112 | 4        | <input type="radio"/> |

next [ Réserver les locaux sélectionnés ]

Un filtre sur la date de remise, la fourchette d'heures et le nombre de périodes entre en action :

□

Lesahr<sup>Web</sup> vérifie :

- que le jour de la semaine choisi de la remise est cohérent avec le jour de la semaine de l'horaire
- que les heures de début et de fin sont incluses dans la fourchette des heures dispensées renseignées dans l'horaire standard

Lesahr<sup>Web</sup> propose à l'utilisateur :

- de remettre tout ou partie du nombre de périodes de ladite remise. Ce réglage permet au professeur de réaliser des remises partielles, par exemple, pour arrivée tardive ou départ anticipé.

Retour au menu [Occupation des locaux et remises de cours](#)

From:

<https://www.lesahr.be/dokuwiki/> - **LesahrDoc**

Permanent link:

[https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/locaux\\_remise?rev=1502198119](https://www.lesahr.be/dokuwiki/doku.php/locaux_remise?rev=1502198119)

Last update: **20/06/2021 12:40**

